VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,064—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI.

A la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 6 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° La bonne maison double [cottage] Nos 1906 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Remparts, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sud Remparts [anciennement St Denis] et Sixième et mesurant en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 804 et 806 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèse Baumgarden à Jacob Hetz, et passée pardevant Joseph Coan, anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiane; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le dernier plan sus-mentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par ledit plan, mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall [corridor], 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clara, Willow [autrefois Martin], et Quatrième désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession McDonogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W.J. Castel, autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, suivant ledit plan fait par Pilié.

5° Le charmant cottage simple No 2810 rue Troisième, entre les rues Clara et Willow contenant 3 chambres, hangar, cuve, etc.

Ledit lot est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désigné par le numéro 3 d'après un plan de la succession McDonogh. Aussi un certain plan dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de P. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pilié.

6° Le cottage double très désirable. Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'ilet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1/3 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet 381, et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 21 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington Clara Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'ilet No 27, formant l'angle des rues Washington et Clara, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara; les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 23 de l'ilet 27, maintenant 283, sur un plan fait par William et Patton, architectes, daté le 14 août 1886 et déposé dans le bureau de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 78. Lesdits lots mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Le joli terrain pour bâtir, rue Quatrième, entre Freret et Robertson et décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (anciennement Locust), Freret et l'avenue Washington, ledit lot est désigné par No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux, daté le 3 décembre 1866 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et ledit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 167 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° La rangée de maisons à un étage Nos 2627, 2629, 2631, 2633 rue Rousseau, coin Quatrième, contenant 3 chambres, hangars, citernes, etc. de chaque côté, et en plus le No 2633 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec tou es les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désigné comme Nos 1 et 2 de l'ilet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Fulton) et Troisième, d'après plan 38 dans les archives de O. R. Stringer, anciennement notaire, et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, et me-

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

surant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

12° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc., de chaque côté; le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'ilet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation, ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc. le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit ilet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Pettingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, anciennement notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienendo, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Kosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 26 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galeries, hangar, citerne, etc. Aussi dans le fond du terrain, une bâtisse contenant 4 chambres, petit hangar fermé, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mai 1863, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1863, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est près du Marché Poydras et autres avantages, et sera d'un placement avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Ruck Walshe et Buck, avocats.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double dans le Sixième District, 1130 et 1132 rue Soniat, coin Colisée

Succession de Mme Catherine O'Brien, Veuve de Patrick O'Brien.

No 62,449—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 7 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B daté le 27 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage double 1130 et 1132 rue Soniat coin Coliseum contenant 2 chambres et hangars de chaque côté, grande citerne dans la cour. La lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Jefferson et Soniat, et mesurant 42 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur et face sur la rue Coliseum et entre lignes parallèles de 93 pieds, et lesquelles deux rues forment l'encoignure, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, daté le 25 octobre 1872; ladite portion de terre comprend la partie de devant du lot No 12, sur un plan de subdivision fait par H. C. Brown, voyer, daté le 15 janvier 1868.

Termes—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, doit être représentée par des billets portant pour cent d'intérêt par an comme il est stipulé, de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et d'hypothèque à étaler et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur payant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, acte de vente incluant les timbres de revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel, Esq., notaire.

Buck, Walshe & Buck avocats.

[illegible] 15 22 29—août 5 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE DEMI-ILET DE TERRE, rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps. Succession de Pauline Mayer, épouse décédée de Joseph Stephany. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62,191.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 Commune, entre les rues Carondelet et Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Poland, Villeré, Urquhart et Lesseps, et mesurant 342 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Poland, et une profondeur et façade [illegible] et une de 1 ligne sur chacune des rues Villeré et Urquhart. Une

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

superbe occasion pour le placeur ou le spéculateur d'acquérir une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 et devant payer les timbres exigés du revenu intérieur des Etats-Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F.J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

[illegible] juil 1 8 15 à date

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Reinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Anna Magdalena Sophie Kranz.

Nos 44,893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoupitoulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et à l'usage d'une allée commune dans le fond, comme étant pour ledit lot et le lot contigu, B adjacent là-dessus.

2° Le cottage double en briques, à un étage, avec mansarde, Nos 1520 et 1524 rue Religieuse dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci-dessus dans la propriété premièrement décrite.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes, et écurie dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, commune à celui là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Division, St Thomas (autrefois Fulton) et Première, désigné par le lot No 4 et mesurant 27 pieds 3 pouces et 1 1/5 lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot a l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond courant des rues St Thomas et Division.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 2333 et 2335 rue St Thomas, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Soraparu et Philip, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, office, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est un morceau ou portion dans le susdit ilet désigné comme ilet 39 d'après un plan de l'ancienne ville de Lafayette, et No 6 sur un plan original du faubourg Lafayette et désigné sur le devis annexé à un acte d'achat par le défunt A. I et mesurant 41 pieds de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est formé d'une partie du lot No 141 et une portion du lot No 140 dans le susdit ilet.

6° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2501 et 2503 rue Rousseau, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Deuxième et Troisième, contenant 4 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan par F. J. Rabhas, député voyer général, le 13 août 1851, déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des rues Rousseau et Deuxième et mesurant 75 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième et ledit lot No 19 mesurant 25 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le joli cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1139 et 1141 rue Neuvième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Camp, Magazin et Huitième, retiré de la banquette et contenant galerie, sept chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Neuvième et Camp et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur et façade de 126 pieds à la rue Camp et entre lignes parallèles.

8° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec deux étages à l'arrière, Nos 1135 et 1137 rue Neuvième, contigu dans le même district et ilet que la ci-dessus septièmement décrite propriété, retiré de la banquette, et contenant galerie, 7 chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2136 et 2138 rue Troisième dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Franklin et Saratoga, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Troisième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Franklin et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être assurées et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph D. Tayler, Esq. notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Kosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 26

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Chas Genella vs Chas Bruins.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 193.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1900, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 36, borné l'avenue Louisiana, les rues Toledano, St Liberté et Howard, désigné par le No 21 sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barnett, notaire, 20 mai 1881, et mesurant 29 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 1 8 pieds entre lignes parallèles, acquis 31 mai 1881 de [illegible] et enregistré au Bureau des aliénations livre 114, folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

O. B. et S. Mancra, avocats pour le plaignant. 10 juil—10 17 24 31—août 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage en bois 2626 rue Erato

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 2 août 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de M. J. McAvoy, No 61,982 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli et confortable cottage simple en bois à un étage, No 2626 rue Erato, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, S. Robertson et Magnolia, retiré de la banquette et contenant galeries sur la façade et sur le côté, six chambres, citerne, hangar, cour pavée sur le devant et sur le côté.

Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, le 30 septembre 1851, et mesurant d'après cela 29 pieds de face à la rue Erato, 29 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 80 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, le tout en mesure américaine. Dans un bon voisinage s'améliorant, près des lignes de chars, le rendant désirable comme résidence ou comme un placement sûr et productif. Se loue au taux de $ 44 par an

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, Esq notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

1er juil—1er 8 15 22 29—août 2

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ BEAUX LOTS

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE MME MARGARET LUGENBULL OU LUGENBUHL.

No 62,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG—M. C. Smith, Encanteur—Bureaux No 334 rue Carondelet et No 404 rue Baronne—JEUDI, le 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon, T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, daté et signé le 28 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Cinq lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 407, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti et désignés comme les lots Nos 3, 4, 5, 7 et 8 sur un plan annexé à un acte passé pardevant G. W. Christy, anciennement notaire, le 17me jour de mars 1873 et mesurant d'après le dit plan comme suit: les lots 3, 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Washington sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Quatrième et Miro et mesure 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Miro de 113 pieds, et le lot No 8 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Voyez le plan à la Bourse,

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte pardevant Robert Légier, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur

1er juillet—1er 8 15 22 29—août 2

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Scott, veuve de Zénon Peters.

No 62,525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 1er août 1900 à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juin 1900, la propriété ci-après décrite pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 17, borné par les rues Congrès, Indépendance, Bons Enfants et Morales, mesurant 37 pieds 1 pouces 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Acte de vente pardevant A. Doriocourt notaire public, aux frais de l'acquéreur. Termes et Conditions—Comptant sur adjudication.

Sambola et Ducros, avocats.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boutique et Résidence.

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juin 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les Franklin, Tremé (ou Liberté), Bienville et Conti, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti, commune à celui-ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1883.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinées, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantie par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devra être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire public et contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1900 et les timbres de revenu de la guerre en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication pour garantir la vente.

Robert Légier, avocat.

1er juillet—1 8 15 22 29—1er août

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 Avenue St-Roch,

Entre les rues Charpres et Royale.

Coin Champs-Elysées et Derbigny,

Cottage à un étage

No 2120 rue Derbigny, entre Champs-Elysées et Français.

Résidences à un étage.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 8 août 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 27 juin 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale [autrefois Casacalvo], Poète [maintenant avenue St Roch], Chartres [autrefois Moreau] et Espagne, lequel lot de terre mesure 36 pieds de face à la rue Poète sur 55 pieds de profondeur acquis par le défunt comme suit une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Agaisse, autrefois notaire, enregistré C. O. Bk 55, folio 182, et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière dudit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abe. Dreyfous, notaire, enregistré C. O. Bk 94, folio 50.

Les améliorations comprennent une maison à un étage convertie en deux, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B sur un devis de Geo. de Armas, voyer, daté le 2 juillet 1900, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Derbigny, Français et Roman, formant le coin des Champs-Elysées et la rue Derbigny et mesurant d'après le dit devis 33 pieds 7 pouces de face aux Champs-Elysées, sur une profondeur et façade de 76 pieds 8 pouces et 4 lignes à la rue Derbigny.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage ayant 6 chambres et cabinets, arrière bâtisse avec 2 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A sur un devis de Geo de Armas, voyer, daté le 2 juillet 1900, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Champs Elysées, Français et Roman mesurant d'après ledit devis, commençant à une distance du coin Champs Elysées et de la rue Derbigny de 76 pieds 8 pouces et 4 lignes, 29 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 33 pieds 7 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de l'année courante (1900) devant être assurées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

Robert Legier, avocat.

8 juil—8 15 22 29—août 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Nos 1566-1568

Rue Roman, entre Lapeyrouse et Laharpe.

Cottage à deux corps de logis avec un corridor d'un côté.

Succession de Veuve Catherine Krath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue Commune,

Mercredi, 25 juillet 1900,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900 et signé en cour en pleine séance, après avoir été lu le 22 mai 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge, signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32 maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Lapeyrouse, Derbigny et Laharpe, désigné par la lettre E sur un croquis de Louis H. Pilié, daté le 21 octobre 1881, et annexé à un acte passé le 9 novembre 1881 pardevant Jos Cohn, autrefois notaire, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 148 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis avec un corridor, ayant 2 chambres, 2 cabinets de chaque côté, une cuisine double avec une chambre de chaque côté, citerne, latrines, puits, etc., de chaque côté cour briquetée.

Termes et condition — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance y a à un ou un et deux ans, la portion à crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 929 rue Delord,

Entre les rues Baronne et Dryades.

Grande Bâtisse à l'usage de Magasin

No 947 rue Delord,

Entre les rues Dryades et Baronne.

Résidence à Deux Etages, retirée de la rue.

Succession de Joseph T. Huch.

No 61,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 21 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delord, Julia, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 55 sur un plan tiré par C. F. Zimple; ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, retirée de la rue, ayant 4 chambres, galerie, bâtisse à l'arrière, citernes, etc. Connue par le numéro municipal 947 rue Delord.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le même district et ilet que la propriété ci devant décrite étant composé du tout du lot No 49 et 1/2 1/2 pieds du lot adjoignant No 50, sur un plan fait par C. F. Zimple, et mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée de 15 pieds de large pour l'usage en commun des lots qui la bordent.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de huit pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur de tenir la propriété acquise assurée pour le montant du billet fourni et d'assumer les taxes dues et exigibles pour l'année 1900 au dessus de son enchère et déposer 10 0/0 de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant l'Internal Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public.

24 juin—24—juil 1 8 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Valeur

Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue,

Nos 1335-1337 Rue Annette entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 18 juillet 1900 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec ses améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 18.5, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Palms, mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Leyton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Giroux, voyer, le 6 mai 1848, et annexé à un acte passé pardevant Theo. Guyol, notaire, le 11me jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure américaine, sur une ligne qui commence à 132 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 31 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, auquel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur ou plus de 9 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond, 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque côté, citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 404 sur le plan original du nouveau Faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 40 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 6 chambres, une bâtisse couverte en ardoises dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour notaire public incluant les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.

17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Aussi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1608 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 6 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres, hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond galerie et verandah au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvelé annuellement.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 39 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises. Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces, sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguë au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres, citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds de là 9 sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30, de là sur une ligne vers la rue St-André et parallèle avec la rue Baronne 9, 3" et 5", le tout démontré sur le plan ci dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises et retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, etc; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de-chaussée et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz, cour banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, daté le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès. L'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 10 17 18 19